Département des Côtes-d'Armor

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460

Téléphone : 02 21 08 02 20
accueil@mairie-uzel.fr

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212203848-20251218-2025_12_07-DE

2025 – 12_07

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance du 18 décembre 2025

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux, maire.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, M. Jean-Louis Jonville, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Pierre-Edouard Jaglin, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo.

Absents excusés : M. Joël Pautrot représenté par M. Guénaël Choupaux, Mme Dominique Wenger, M. Thierry Wenger.

Absente : Mme Céline Houdelette

Secrétaire : M. Jean-Louis Jonville

Finances – Tarifs concessions cimetière

M. Le Maire propose au conseil municipal de reconduire les tarifs de l'année 2025 des concessions au cimetière.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité adoptent les tarifs suivants pour l'année 2026 sans augmentation par rapport à l'année 2025 :

	DUREE	MONTANT
Concessions Terre	15 ans	86.00€
	30 ans	172.00€
	50 ans	283.00€
Columbarium	5 ans	425.00€
	10 ans	850.00€
Caveautins	5 ans	425.00€
	10 ans	850.00€

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 24/12/2025

UZEL, le 24/12/2025

Le Maire

G. CHOUPAUX